

**La campagne annuelle de prévention de la MMQ
« Ça ne fait pas de mal ! »
en cours dans plus de 900 municipalités et MRC du Québec**

Montréal, le 29 juin 2007 – Le vieil adage le dit : Mieux vaut prévenir que guérir ! Avec le beau temps, les activités de loisirs, de sports et de plein air reprennent leurs droits au sein des municipalités et MRC du Québec et la sécurité des installations municipales est de nouveau mise à l'épreuve. Aussi La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) propose-t-elle, encore une fois cette année, de mettre la *Prévention en action* grâce à sa campagne de prévention annuelle intitulée « **La sécurité dans les aires de jeu et de sport... Ça ne fait pas de mal !** »

Depuis sa création en 2003, la MMQ déploie de grands efforts de sensibilisation et de mobilisation de ses membres pour que, tous ensemble, ils mettent en place des stratégies de prévention et posent des actions adaptées pour réduire le plus possible le nombre et la gravité de leurs sinistres, notamment les accidents et les blessures survenant dans les parcs, les aires de jeu et de loisirs.

En effet, la MMQ leur faisait parvenir récemment une *trousse de premiers soins complète* ainsi qu'une *prescription* les invitant à prendre toutes les précautions possibles pour augmenter la sécurité de leurs équipements de sports et de loisirs. Son envoi était également accompagné d'un dépliant présentant quelques conseils pratiques pour préparer les aires de jeu et favoriser la pratique sécuritaire des sports durant la saison estivale.

En offrant gratuitement à ses membres cette trousse de premiers soins complète et ses conseils de prévention, la MMQ souhaite ainsi souligner l'importance de toujours veiller à maintenir un niveau de sécurité optimal dans toutes leurs installations et réaffirmer son engagement de soutien pour répondre aux exigences de qualité et aux attentes de leur population et des familles qui la composent.

Cette opération de prévention donne également aux municipalités et MRC membres de la MMQ l'occasion de témoigner, de façon concrète sur le terrain, de leur préoccupation en matière de sécurité.

Pour la MMQ, la campagne « **La sécurité dans les aires de jeu et de sport... Ça ne fait pas de mal !** » est porteuse d'un message fort. Elle vient confirmer que la prévention en action réduit le nombre de sinistres, stabilise les primes d'assurance et évite beaucoup de désagréments.

À propos de La Mutuelle des municipalités du Québec

Rappelons que la MMQ a été créée en novembre 2003 en vertu du code municipal du Québec et de la Loi sur les cités et villes. Elle est la propriété de quelque 900 municipalités locales, municipalités régionales de comté (MRC) et régies intermunicipales qui en sont membres. Elle est née de leur volonté de se garantir une offre d'assurance à long terme, de réduire les risques liés à leurs activités et de stabiliser leurs primes d'assurance.

-30-

Source : Louise Desjardins
Directrice, service de la Communication et du marketing
Groupe Ultima inc., représentant autorisé
La Mutuelle des municipalités du Québec

Tél. : 1 866 662-0661
Cell. : (514) 214-6427

